



La vaccination des élèves de 9^e année en C.-B. Grade 9 Immunizations in B.C.

Au Canada, au cours des 50 dernières années, l'immunisation a sauvé un plus grand nombre de vies que toute autre mesure sanitaire.

Les vaccins sont le moyen le plus sûr de protéger votre enfant contre plusieurs maladies et leurs complications. Faire vacciner son enfant, c'est aussi protéger les autres.

Le vaccin quadrivalent conjugué contre le méningocoque et le vaccin TdCa sont offerts à tous les élèves de 9^e année.

Il est important de garder un registre de tous les vaccins administrés à votre enfant et de vous assurer qu'il reçoit toutes les doses des vaccins infantiles recommandés auxquelles il a droit. Si vous avez des questions, adressez-vous à votre fournisseur de soins de santé ou consultez <https://immunizebc.ca>.

Qu'est-ce que le vaccin quadrivalent conjugué contre le méningocoque?

Les vaccins antiméningococciques quadrivalents protègent contre 4 types de méningocoques : A, C, Y et W. Il remplace le vaccin contre le méningocoque C (Men-C) qui était précédemment offert aux élèves de 6^e année. Les enfants devraient recevoir le vaccin quadrivalent conjugué contre le méningocoque en 9^e année, même s'ils ont déjà reçu le Men-C.

Pour de plus amples renseignements, consultez [HealthLinkBC File n° 23b Les vaccins antiméningococciques quadrivalents](#).

Qu'est-ce que l'infection à méningocoques?

L'infection à méningocoques est causée par une bactérie. Les infections de types A, C, Y ou W sont très rares en Colombie-Britannique. Elles peuvent néanmoins causer de graves infections, parfois mortelles, dont la méningite, infection de la membrane qui entoure le cerveau, et la septicémie, infection du sang. Sur 100 cas, il peut y avoir de 10 à 15 décès, même avec un traitement médical. L'infection peut entraîner des complications permanentes telles qu'une lésion cérébrale, la surdité ou la perte de membres.

Cette infection se transmet par la toux, les éternuements ou les contacts rapprochés, et lors d'activités comme le baiser ou le partage d'aliments, de boissons, de cigarettes, de rouge à lèvres, de bouteilles d'eau, de protecteurs buccaux utilisés dans certains sports ou d'embouchures d'instruments de musique.

Qu'est-ce que le vaccin TdCa?

Le vaccin TdCa protège contre 3 maladies :

- Le tétanos
- La diphtérie
- La coqueluche

Le vaccin TdCa est une dose de rappel pour les élèves de la 9^e année déjà vaccinés contre ces maladies. Cette dose renforce ou stimule le système immunitaire afin d'assurer une meilleure protection. Si votre enfant l'a reçu à son 10^e anniversaire ou après, il n'a pas besoin de le recevoir en 9^e année.

Pour de plus amples renseignements, consultez [HealthLinkBC File n° 18c Vaccin contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche \(TdCa\)](#).

Que sont le tétanos, la diphtérie et la coqueluche?

Le **tétanos** est causé par une bactérie qu'on retrouve surtout dans le sol. Lorsqu'elle pénètre dans la peau par une coupure ou une écorchure, elle produit un poison qui peut entraîner une crispation douloureuse des muscles sur tout le corps. Cette maladie est d'autant plus grave si les muscles respiratoires sont affectés. Une personne sur cinq parmi celles qui contractent le tétanos peut en mourir.

La **diphtérie** est une infection grave du nez et de la gorge causée par une bactérie. Elle se transmet par la toux et les éternuements ou un contact cutané direct. Elle peut causer de très graves problèmes respiratoires, l'insuffisance cardiaque et la paralysie. Elle est mortelle dans environ un cas sur dix.

La **coqueluche** est une infection grave des voies respiratoires causée par une bactérie. Elle peut entraîner une pneumonie, des convulsions, des lésions cérébrales,

voire la mort. Ces complications se produisent surtout chez les bébés. Elle se propage facilement par la toux, des éternuements ou un contact rapproché. Elle peut causer une toux grave qui se termine souvent par un son semblable au « chant du coq » avant la prochaine inspiration. Cette toux peut durer des mois et survient le plus souvent la nuit. Environ 1 nouveau-né atteint sur 170 peut en mourir.

Quelles sont les réactions possibles à ces vaccins?

Les réactions les plus courantes sont de la douleur, de la rougeur et des enflures au point d'injection. On peut également ressentir des maux de tête, de la fatigue, des douleurs musculaires ou articulaires, de la nausée, de l'irritabilité, un manque d'appétit, de frissons ou de la fièvre.

Il est important de rester à la clinique un quart d'heure après l'immunisation, car il existe un risque extrêmement rare (moins d'un sur un million) de réaction allergique mortelle appelée anaphylaxie, qui peut se présenter sous la forme d'urticaire, de difficultés respiratoires ou d'enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Dans ce cas, votre fournisseur de soins de santé sera en mesure de la traiter. Le traitement d'urgence comprend l'administration d'épinéphrine (adrénaline) et le transport en ambulance au service des urgences le plus proche. Si ces symptômes se manifestent après votre départ de la clinique, appelez le **9-1-1** ou au numéro d'urgence de votre région.

Il est important de signaler à votre fournisseur de soins de santé toute réaction grave ou inattendue.

De l'acétaminophène (p. ex., du Tylenol®) ou de l'ibuprofène* (p. ex., de l'Advil®) peuvent être administrés pour traiter la fièvre ou l'irritation. Il NE faut PAS donner d'AAS (p. ex., de l'aspirine) aux moins de 18 ans, en raison des risques de syndrome de Reye.

Pour de plus amples renseignements sur le syndrome de Reye, consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 84 Le syndrome de Reye](#).

Qui ne doit pas recevoir le vaccin?

Le vaccin n'est pas recommandé aux personnes suivantes :

- Celles ayant déjà eu une réaction potentiellement mortelle à une dose de vaccin ou à une de ses composantes
- Celles ayant contracté le syndrome de Guillain-Barré (SGB) dans les 8 semaines suivant une vaccination contre le tétanos, sans qu'on ait pu déterminer une autre cause (dans le cas du vaccin TdCa). Le SGB est une maladie rare qui entraîne de la faiblesse et une paralysie des muscles. Il se produit plus souvent après une infection. Dans de rares cas, il peut également se manifester après l'administration de certains vaccins

Le rhume ou toute autre maladie bénigne ne devrait pas justifier le report de l'immunisation. Cependant, consultez votre fournisseur de soins de santé en cas de doutes.

Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit

Il est conseillé aux parents ou aux tuteurs de discuter du consentement à la vaccination avec les enfants. Les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles associés à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas se faire vacciner, peuvent légalement consentir aux immunisations ou les refuser. Pour de plus amples renseignements sur le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit, consultez [HealthLinkBC File n° 119 L'Infants Act \(Loi sur la petite enfance\), le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit et l'immunisation](#).



ImmunizeBC



BC Centre for Disease Control
Provincial Health Services Authority

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles ou votre service de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, visitez www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.